

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE ROUERGUE  
Séance du 03 avril 2025**

***Délibération N°17***

<b><u>Nombre de membres :</u></b>	
En exercice :	13
Présents:	10

<b><u>Votes :</u></b>	
Nombre de pouvoirs:	1
Nombre de Suffrages exprimés:	11
Nombre d'abstentions :	0
Vote pour:	11
Vote contre:	0

**L'an deux mil vingt cinq**

**Le 03 du mois d'avril à 20 H 00**

Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MOUYSSET René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 25 mars 2025

**Présents :** Mr MOUYSSET R – Mr CHINCHOLLE F - Mr COUDERC P –  
Mr DURAISIN C - Mme SADAKA L- Mr MURATET J-  
Mr CALMETTES A- Mr CHAUCHARD C – Mr COUDERC JF –  
Mr VIGUIER T

**Absents avec procuration :** Mme BARCELO L donne procuration à Mr COUDERC P

**Absents excusés:** Mme ROBERT BARRES M - Mr SANTOS A

**Absents :**

**Secrétaire :** RODRIGUES Caroline

**Objet de la délibération : Vente de la parcelle F1074 au profit de Mr FAUCHEUX**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de Mr Sylvain FAUCHEUX, Masseur-Kinésithérapeute pour l'acquisition d'une partie du domaine public au droit de sa propriété.

L'acquisition sera de 11m<sup>2</sup> à 15€ le m<sup>2</sup>.

Vu le projet de déclassement d'une partie du domaine public Chemin de l'oratoire à Sauveterre de Rouergue en vue de son déclassement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 Février 2024 approuvant le projet de déclassement et décidant du lancement de l'enquête publique

Vu l'arrêté du Maire en date du 26 Février 2024 prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement de cette partie de domaine public

Vu les observations de l'enquête publique,

Vu les conclusions du commissaire enquêteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide

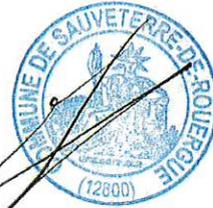
- Le déclassement d'une partie du domaine public, le classement dans le domaine privé de la commune en vue de l'aliénation de ce terrain.
- De la vente de la parcelle F1074, pour un prix de 165€ au profit de Mr FAUCHEUX ou toute personne morale de son choix

- Autorise Mr le Maire à procéder au bornage et à la vente de ce terrain et à signer tous documents s'y reportant.
- Les frais de géomètre sont à la charge de la Commune et les frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an  
susdits

Pour extrait conforme.

**Le Maire,**  
**René MOUYSSET**



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Delib 17 Vente de la parcelle F1074 au profit de Mr Faucheux

Date de décision: 03/04/2025

Date de réception de l'accusé 14/04/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 250403\_17

Identifiant unique de l'acte : 012-211202627-20250403-250403\_17-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .5

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine public

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Delib 17 vente de la parcelle 1074 au profit de mr Faucheux.pdf ( 99\_DE-012-211202627-20250403-250403\_17-DE-1-1\_1.pdf )

